



## LOI TRAVAIL :

### L'INVERSION DE LA HIERARCHIE DES NORMES

**Pourquoi vous devez restés mobilisés !**

Dans les évolutions du droit social en France, la contestation est toujours la meilleure réponse face aux attaques des dirigeants sur nos « **droits acquis de dures luttes** ».

Rappelons-nous, les réformes successives sur les retraites qui ont eu pour conséquence de retarder l'âge de départ des salariés.

Si nous nous n'étions pas mobilisés qu'en serait-il de notre système de retraite par répartition (futur chantier des réformateurs ?????).

**Aujourd'hui la loi travail s'en prend aux principes fondamentaux du droit social.**

Avec la loi travail, non seulement il y a des reculs sociaux immédiats pour les salariés mais le plus grave, c'est que le principe historique de régulation des garanties sociales des salariés va être détruit.

**L'inversion de la hiérarchie des normes sonnera le glas du progrès social.**

Depuis plus d'un siècle, les conventions collectives et les accords nationaux de Branche s'imposent aux entreprises et protègent les salariés en leur apportant des garanties minimums et une égalité de droit au sein d'un même secteur d'activité (accords nationaux de la métallurgie pour FO SAFRAN).

Les conventions collectives comme les accords de Branche protègent les entreprises d'un même secteur du dumping social (concurrence baissière sur le traitement social).

**FO a toujours été le grand défenseur de ces dispositions protectrices pour les salariés, mais aussi pour les entreprises.**

Dans le droit social Français, les accords d'entreprise ne peuvent qu'améliorer les conventions collectives et les accords nationaux de Branche.

**En permettant à certains employeurs de négocier des accords d'entreprise moins favorables que les accords nationaux, la loi travail va briser la digue protectrice pour les salariés.**

Si le gouvernement arrive à ses fins, les salariés français connaîtront l'inversion de la courbe qui leur permettait de voir leurs garanties sociales progresser au fil du temps, même si ces dernières années, dans une économie mondiale globalisée, ces garanties évoluaient de façon moins évidente.

**Historiquement, FO défend depuis toujours le rôle des conventions collectives et le principe de la hiérarchie des normes.**

La CFDT est quant à elle, défavorable aux garanties obtenues nationalement, même par la négociation paritaire. Elle a toujours privilégié un droit social négocié dans les entreprises, mais le contexte d'après-guerre ne lui a pas toujours permis d'exprimer ouvertement ses préférences.

**Alors que le gouvernement est aux abois face à une résistance plus importante qu'il ne le pensait, c'est Laurent BERGER (Secrétaire général de la CFDT) qui est obligé de sortir du bois pour exiger**

du gouvernement qu'il conserve l'inversion de la hiérarchie des normes dans son projet de loi (article 2).

## "La messe est dite"!

La CFDT peut enfin enlever son masque et montrer son vrai visage. Elle a le droit de défendre des principes auxquels elle croit, mais il faut que les salariés sachent que ces principes nous amèneront tout droit aux systèmes ultralibéraux contraires aux valeurs républicaines d'égalité des droits, de solidarité et de répartition des richesses.

C'est ce que les experts économiques « bien-pensants » appellent « l'adaptation aux réalités du monde moderne ».

**Pour FO, aucun mode ne justifie la remise en cause et la destruction de notre système social protecteur pour les salariés français et notamment pour les plus vulnérables.**

### Pour FO, la loi travail doit être combattue notamment dans son article 2.

Conformément aux valeurs défendues par notre organisation syndicale, les équipes FO SAFRAN continueront donc à se mobiliser contre la loi travail.

FO ne cautionne pas les dérives observées lors des manifestations qui ne sont l'œuvre que de « casseurs » qui n'ont que faire de nos préoccupations !



Aussi juste que soit la cause du combat contre la loi travail, elle ne doit en aucun cas **justifier des comportements violents.**

**FO combat la loi travail, mais défend aussi les libertés de manifester, sans apport de violence !**

Deux choix se présentent désormais à vous :

- accepter le risque d'un avenir professionnel tel que décrit dans la loi travail ou derrière chaque article un salarié est menacé.
- nous rejoindre dans la résistance !!!

**Pour FO SAFRAN, l'urgence est la relance de notre croissance économique et non la casse systématique de notre système social !!!!**

Pour nous contacter : vos DS FO SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

**Franck RATOUCNIACK  
Daniel BARBEROT**



[www.fo-safran.com](http://www.fo-safran.com)

INFORMER -- REVENDIQUER -- RÉSISTER -- AGIR

